

Fonction du rêver et statut du rêve chez Freud et quelques successeurs

Jean-Michel Assan

DANS **LE COQ-HÉRON** 2016/2 (N° 225), PAGES 11 À 19
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0335-7899

ISBN 9782749251103

DOI 10.3917/cohe.225.0011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-le-coq-heron-2016-2-page-11.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rêver, un singulier métabolisme gestateur

I. PENSER ENSEMBLE LE RÊVE



Jean-Michel Assan

Fonction du rêver et statut du rêve chez Freud et quelques successeurs¹

Nous tenterons dans un premier temps de repérer la place que les auteurs réservent au rêve dans leurs constructions théoriques : quelles fonctions ils assignent à l'activité de rêver dans leurs conceptions de l'activité psychique, et quel statut ils réservent au rêve en tant que produit de cette activité.

Chez Freud, le rêve a essentiellement pour fonction de permettre la poursuite du sommeil, et son principal moyen pour y arriver consiste à simuler l'accomplissement de souhaits. Freud a finalement tenu cette ligne de manière quasi constante, depuis la *Traumdeutung* (1900) jusqu'à l'*Abrégé* (1938), y compris dans la métapsychologie², et cela malgré les discussions et remises en question qu'il a tentées sur ce point au long de son œuvre³. Pour Freud, le rêve n'a pas de fonction productive dans le psychisme. Je le cite, dans *Sur le rêve* (1901) :

« Si nous nous tenons à notre définition qui désigne par “travail du rêve” le passage des pensées du rêve dans le contenu du rêve, nous devons nous dire que le travail du rêve n'est pas créateur, qu'il ne développe pas de fantaisie qui lui soit particulière ; il ne porte pas de jugement, n'apporte pas de conclusion, il ne fait absolument rien d'autre que condenser le matériel, le déplacer, le remanier dans le sens de la visualisation, à quoi s'ajoute enfin le petit apport variable d'un traitement interprétatif. Il est vrai qu'on trouve dans le contenu du rêve bien des choses qu'on

1. Conférence du 17 novembre 2012, « Penser le rêve », 4^e groupe OPLF.

2. S. Freud (1915), « Complément métapsychologique à la doctrine du rêve », *OCF.P.*, XIII, Paris, Puf, 2005.

3. Les pages de l'index thématique d'Alain Delrieu sur *la fonction du rêve* témoignent d'une telle constance : A. Delrieu, *Sigmund Freud, index thématique*, Paris, Economica, 2008, p. 1452-1454.

aimerait regarder comme le résultat d'une autre et plus haute opération intellectuelle, mais l'analyse montre à chaque fois d'une manière convaincante que *ces opérations intellectuelles ont déjà eu lieu dans les pensées du rêve et qu'elles ont été seulement reprises par le contenu du rêve*⁴. »

Pour Freud, le rêve est la manifestation superficielle d'une activité de pensée latente, mais il n'apporte rien à cette activité, il ne la change pas, elle existe indépendamment de lui. Il en serait un sous-produit, un symptôme, une *formation de compromis*⁵. Toutefois le fondateur de la psychanalyse, dans *Au-delà du principe de plaisir* (1920), a été conduit à douter que la fonction de gardien du sommeil soit la fonction originelle du rêve. Il semble distinguer alors deux moments chronologiques, ou peut-être deux temps logiques dans le processus : un premier temps où le rêve a pour fonction, *primitive* ou *originale*, « la liaison psychique d'impressions traumatiques », obéissant alors à la tendance à la répétition⁶ ; et un deuxième temps, après que « l'ensemble de la vie psychique [a] accepté la domination du principe de plaisir », où s'installe cette fonction de gardien du sommeil, qui est alors seconde. La fonction de maîtrise du traumatisme semble ainsi renvoyée à l'originale, au primitif, mais peut reprendre le dessus par une sorte de régression à la faveur d'une névrose traumatique.

Ferenczi en 1931⁷ entreprend d'étendre et d'infléchir cette conception, dans un texte qui ne sera publié qu'en 1934, après sa mort. Pour lui, la fonction de liaison des traumatismes est constamment à l'œuvre, et pas seulement dans un temps *primitif*. Il y décrit une fonction traumatolytique du rêve : les restes diurnes et « de la vie » sont des symptômes de répétition de traumatismes. La répétition, comme dans la névrose traumatique, a en rêve pour visée de tenter une meilleure résolution des traumatismes. Cette tendance opèrerait toujours, même quand elle ne s'avère pas efficace :

« Tout rêve, même le plus déplaisant, est une tentative d'amener des événements traumatiques à une résolution et à une maîtrise psychique meilleure⁸. »

Partant d'abord des traumatismes identifiés comme tels et de la névrose traumatique, *Ferenczi* étend cette conception en l'appliquant aux microtraumatismes de la vie de veille, les restes diurnes et « de la vie ». Le rêve acquiert donc avec lui une vraie fonction psychique active, celle d'intégrer au psychisme les événements de la veille et du passé qui ne l'ont pas encore suffisamment été ; c'est-à-dire de tenter leur introjection, au sens que cet auteur a donné à un concept qu'il a lui-même inventé. *Ferenczi* a naturellement voulu faire part à Freud de ces innovations. Il lui expose assez indirectement, et avec prudence, ce qui est une généralisation de la conception de Freud sur la répétition du traumatisme depuis 1920, qui concernait jusque-là les traumatismes de guerre et d'accidents. La correspondance entre ces deux pionniers de l'analyse, en 1931 – les lettres 1197 à 1199⁹ – témoigne à mon avis, de la part de Freud, d'une incompréhension qui pourrait bien être en réalité un refus, implicite mais intentionnel. Tout en couvrant son collègue de compliments, celui-ci dénie habilement le caractère innovant des idées de *Ferenczi*, et le renvoie à son propre texte de 1920 :

« La fonction dite deuxième du rêve est assurément la première (maîtrise, voir *Au-delà du p. de p.*). »

4. S. Freud (1901), *Sur le rêve*, Paris, Gallimard, 1988, p. 106, souligné par Freud.

5. S. Freud (1938), *Abrégé de psychanalyse*, Paris, Puf, 1985, p. 34-35.

6. S. Freud (1920), « Au-delà du principe de plaisir », dans *Essais de psychanalyse*, trad. J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Paris, Payot, 1987, p. 75. Voir aussi la traduction de Jankélévitch revue par Freud en 1920 (Payot, 1968, p. 31).

7. S. Ferenczi, « De la révision de l'Interprétation des rêves », dans « Réflexions sur le traumatisme », *OCF.P.*, IV, Paris, Payot, 1982, p. 142.

8. *Ibid.*

9. S. Freud, S. Ferenczi, *Correspondance 1920-1933*, III, Paris, Calmann-Lévy, 2000, p. 465-470.

Veut-il dire la première chronologiquement, ou logiquement... ? Ce faisant, il écarte le caractère continu de la fonction traumatolytique du rêve, et la généralisation de cette conception aux événements courants de la vie, aux microtraumatismes. Ce qui ne l'empêchera pas, en 1932, d'affirmer que

« les psychanalystes se comportent comme s'ils n'avaient plus rien à dire sur le rêve, comme si la doctrine du rêve était close¹⁰ ».

Ferenczi de son côté renonce à publier de son vivant une théorie où le rêve est une fonction permanente du métabolisme psychique. Il n'en aura pas moins ouvert une voie que plusieurs auteurs ont ensuite exploitée, en s'y référant explicitement ou non.

Bion, pour commencer, affirme que le rêve sert à digérer les matériaux psychiques par leur symbolisation, ce qui en permet le stockage pour une utilisation ultérieure ; c'est la base de ce qu'il nomme « l'expérience ». Pour Bion, le rêve nocturne et le rêve diurne permettent l'introjection¹¹. Je cite ici des passages des *Cogitations* (1959) :

« Freud attribue au travail du rêve seulement la fonction de cacher les faits de la vie mentale interne – uniquement les pensées du rêve. [...] le rêve semble jouer dans la vie mentale de l'individu un rôle analogue aux processus de digestion dans la vie alimentaire de l'individu. [...] si quelqu'un peut rêver, alors il peut “digérer” les faits et ainsi apprendre par l'expérience¹². »

Dès 1959, Bion étend les conceptions de Ferenczi dans plusieurs directions : le rêve, non seulement nocturne¹³ mais aussi diurne, a une fonction *métabolique* de digestion des éléments bêta ; c'est ce qu'il appelle le travail-alpha-du-rêve (*Cogitations*, p. 68-73). Il qualifie le rêve d'« expérience émotionnelle » (p. 97), ou d'« événement émotionnel » (p. 47). Il repère ainsi le fait que l'expérience du rêve s'inscrit dans le psychisme comme événement en soi, et aura ensuite des conséquences psychiques comme tout autre événement émotionnel. Bion évoque par ailleurs le rêve qui, rapporté par le patient, peut dans certains cas être le signe d'une indigestion mentale, d'une défaillance de la fonction alpha. Dans ce cas, l'échec du travail-alpha-du-rêve dépendrait de différents facteurs comme l'excès d'identification projective et de clivage, et se repèrerait par un manque de liaison signifiante entre l'image et l'émotion, par une prégnance absolue et puissante de l'image sans contenu émotionnel reconnaissable et dicible. Dans ces cas, l'image sert plutôt une forme d'évacuation (p. 71) qu'une symbolisation.

Donald Meltzer reprend ensuite à son compte les propositions de Bion, et les développe d'une manière plutôt enthousiaste. Il établit d'abord une critique en règle des textes freudiens sur le rêve :

« [Freud] ne croyait pas que les rêves puissent exprimer quelque chose de nouveau. »

Pour Meltzer, Freud ne s'intéressait pas au sens des rêves mais à leur forme. Freud refuse l'idée que le rêve soit une « expérience réelle de la vie¹⁴. »

Ces conceptions de Freud seraient liées au courant philosophique représenté par Wittgenstein. Meltzer déplore l'« absence d'une théorie substantielle des émotions à travers son œuvre » (p. 20). Il redéfinit alors l'activité de rêver comme « l'un des processus de penser les expériences émotionnelles ». Dans la ligne de Ferenczi et de Bion, le travail du rêve comprend « les mécanismes

10. S. Freud (1932), « Révision de la doctrine du rêve », dans *OCF.P.*, XIX, Paris, Puf, 2004.

11. W.R. Bion, *Cogitations*, Paris, In Press, 2005, p. 50.

12. *Ibid.*, p. 61, 52-54, 59.

13. Pour une discussion des différences entre travail du rêve chez Freud et travail-alpha-du-rêve chez Bion, ainsi qu'entre rêve diurne et rêve nocturne chez Bion, voir J. Amati Mehler, « Les rêves : hier et aujourd'hui », dans A. Nakov (sous la direction de), *Le rêve dans la pratique psychanalytique*, Paris, Dunod, 2003, p. 11-35.

14. D. Meltzer, *Le monde vivant du rêve : une révision de la théorie et de la technique psychanalytiques*, Lyon, Césura, 1993, p. 16-19.

fantasmatiques et les processus de pensée qui permettent une issue aux problèmes et conflits émotionnels ». Le rêve n'est pas une simple répétition du passé mais une élaboration (p. 61), une expérience de penser les émotions. Les rêves seraient équivalents aux jeux des bébés. Selon Meltzer, la communication sert d'abord à transmettre de l'émotion ; le langage a commencé par le chant et la danse. Le rêve est une expérience comparable, dans sa fonction, à ces activités créatrices ; le rêver est le théâtre d'une création de sens. Pour cet auteur, le rêve réussi est celui qui parvient à résoudre des problèmes. Non seulement le rêver est une activité créatrice de penser, mais le rêve passe du statut de déchet digestif à celui d'une œuvre de création.

Après Bion et avant Meltzer, *Angel Garma* semble s'inspirer de la conception de Ferenczi, mais sans s'y référer explicitement. Dans son ouvrage consacré au rêve¹⁵, Garma relie à nouveau le rêve et le traumatisme. Mais c'est dans une conception bien plus sombre que celle de Meltzer, où le rêve témoigne du fait que la situation de sommeil, en permettant à des contenus refoulés angoissants de refaire surface, est traumatique en soi. Ces éléments qui font surface sont des tendances inconscientes refoulées, des désirs, et surtout des tendances destructrices. Contrairement à l'optique ferenczienne, ce sont des éléments internes au psychisme qui font trauma. Pour Garma, la pulsion de mort, les tendances destructrices et, particulièrement, autodestructrices sont principalement à l'origine de la situation traumatisante que vit le rêveur. Le travail du rêve déguiserait de façon maniaque ces situations traumatisantes en accomplissements de désirs ; le rêve permet alors la satisfaction de la pulsion de mort. C'est surtout dans un passage sur les rêves des enfants¹⁶ que Garma, citant Melanie Klein et Martin Grotjahn¹⁷, se rapproche de Ferenczi : les rêves d'enfants ont pour fonction de répéter et de perlaborer les émotions de la veille, les excitations trop intenses. Garma indique prudemment :

« Il semble que cette observation de Grotjahn tende à la conception d'une origine traumatique des rêves. »

Mais il ne cite pas une seule fois Ferenczi dans son livre¹⁸. L'a-t-il lu ? On peut le supposer. Sa théorie du rêve semble à la fois s'en inspirer et s'en écarter résolument.

Dans cette même ligne des théories du rêve traumatolytique, il faut également mentionner un texte plus récent de *Didier Anzieu* sur les types de rêves¹⁹, texte dans lequel Anzieu semble intégrer la fonction traumatolytique de Ferenczi en une fonction de réparation du Moi-peau.

Plus récemment encore, également dans la ligne des réflexions de Ferenczi, *Jean-Marc Dupeu* a publié en 2009²⁰ un texte important sur « la fonction introjective du rêver ». Il observe que la conception psychanalytique du rêve est

« très loin d'avoir trouvé, plus d'un siècle après sa création, une version achevée et cohérente, chez Freud lui-même comme parmi ses successeurs²¹ ».

Après avoir examiné en détail les textes freudiens sur le rêve, Dupeu en arrive à Ferenczi et à sa fonction traumatolytique du rêver. Il fait alors

« l'hypothèse que ce sont les restes intraduits, tombés dans l'inconscient, qui [sont] périodiquement réactivés par les microtraumatismes de la veille [restes diurnes...] et soumis, au cours du rêve, à une nouvelle tentative de traduction ».

15. A. Garma (1970), *Le rêve. Traumatisme et hallucination*, Paris, Puf, 1981.

16. *Ibid.*, p. 88.

17. M. Grotjahn (1938), « Dream observations in a two-year four-month old baby », *The Psychoanalytic Quarterly*, 1938, 7, p. 507-513.

18. Il cite son nom une fois p. 84, mais sous le couvert d'une citation de Freud.

19. D. Anzieu, *L'épiderme nomade et la peau psychique*, Paris, Apsygée, 1990, chap. 8, « Les types de rêve ».

20. J.-M. Dupeu, « La fonction introjective du rêver », *Le Coq-Héron*, n° 198, 2009, p. 88-108.

21. Ce sont des travaux que J.-M. Dupeu a commencé à publier en 1992.

Pour Dupeu,

« le processus d'introjection [...] est pour l'essentiel le fait du travail du rêver (*traümen*), c'est-à-dire du rêve comme processus psychique ».

Comme pour Ferenczi et pour Meltzer, loin d'un simple travail de cryptage, l'activité de rêver est vue comme une fonction essentielle du psychisme ; cette reconnaissance va chez lui de pair avec une désacralisation de ses produits, ceux qu'on appelle les rêves. Dupeu les qualifie de « sous-produits » et file encore la métaphore digestive initiée par Bion :

« Que penserait-on d'un gastro-entérologue qui, sous l'argument incontestable que l'analyse des selles de ses patients est pour lui "la voie royale" qui mène à la compréhension de la digestion et des troubles digestifs, soutiendrait que la fonction de la digestion est de produire des selles ? [...] Sur cet exemple on saisit qu'il n'y a aucune contradiction à imaginer une vectorisation centripète, disons désormais avec Freud *régrédiente*, de la fonction digestive (métabolisation et assimilation des *ingesta* par l'organisme), alors que certains sous-produits de cette fonction, les selles, suivent eux un trajet inverse, c'est-à-dire centrifuge ou *progrédient* (du dedans vers le dehors). »

Dupeu nous fait remarquer que la survalorisation dont les rêves ont fait l'objet, du fait de leur importance dans l'analyse, serait le déplacement d'une valeur qu'il faut attribuer à l'activité de rêver et non à ses produits.

Attardons-nous maintenant un peu sur l'ouvrage magistral de *Maurice Dayan*. C'est un texte ardu mais édifiant, qui ouvre de nouveaux points de vue sur ce qu'est le rêve. Dayan remarque lui aussi cette obstination freudienne à séparer le penser et le rêver, même s'il se montre moins critique de Meltzer sur ce point. Pour Dayan, il y a bien une activité de penser dans le rêve, et même particulièrement à ce moment :

« Dans le mode onirique, la vie pulsionnelle se concentre sur le penser, *qui seul peut alors l'accueillir, l'élaborer et lui donner forme* [...] on n'est jamais aussi exclusivement livré au penser que lorsqu'on fait des rêves²². »

Comme Meltzer, bien que sur un mode moins euphorique, Dayan reconnaît au rêve une capacité d'invention, mais d'invention impersonnelle : il évoque alors « l'invention d'un penser elliptique anonyme », dans laquelle « le penser se libère de l'exigence d'une identité unique et univoque » (p. 320).

« Le rêve nous pense en ce qu'il nous force à abandonner nos pensées de sujets vigiles, pour nous confronter aux morceaux épars de notre vie d'âme ignorée. »

Il relève d'une confrontation, d'un brassage anonyme de la vie pulsionnelle (p. 327). Le rêver a ainsi pour mission de travailler la matière psychique sans avoir à se conformer aux limites d'un sujet. C'est cette vision qui conduit Dayan, à travers une écriture non dénuée de poésie, à affirmer que le rêve nous pense avant que nous le pensions. Parallèlement Dayan, comme Dupeu, nous met en garde contre la tentation d'une survalorisation des rêves comme produits de cette activité, se démarquant alors explicitement de Meltzer (p. 323). Une telle survalorisation risquerait dans l'analyse de favoriser la résistance...

Nous remarquerons que la plupart des auteurs postfreudiens cités s'accordent pour attribuer au rêver la dimension d'une expérience psychique réelle, ainsi qu'une fonction importante, voire essentielle, dans la vie psychique ; que cette fonction soit vue comme traumatolytique, pro-introjective, ou créatrice

22. M. Dayan, *Le rêve nous pense-t-il ?*, Paris, Puf, 2004, p. 18, souligné par moi.

des pensées. Le statut qu'ils accordent aux rêves comme produits de cette activité est variable, et dépend de leurs théories du rêve. Du point de vue du fonctionnement psychique, le rêve est souvent vu comme un sous-produit du métabolisme, comme chez Bion ou Dupeu, indépendamment de son importance dans l'analyse. Meltzer en fait au contraire une valorisation accentuée, et lui confère presque le statut d'une œuvre de création. Pour ma part, la lecture du *complément métapsychologique* m'inspirerait une image peut-être plus poétique que celle de Dupeu : si le sommeil est une huître, si les restes diurnes et autres perturbations sont le grain de sable qui dérange le sommeil, alors le rêve est une perle, cette défense dont l'huître entoure le grain de sable pour survivre. Mais ces images ne rendent pas compte d'une autre dimension importante du rêve, que nous expérimentons pourtant sans cesse dans nos pratiques : il nous faut remarquer que chez Freud, si les rêves sont « seulement » les symptômes d'une perturbation du sommeil, ils n'en restent pas moins l'une des *voies royales* d'accès à l'inconscient dans l'analyse, et je crois que nous en dirions autant aujourd'hui.

Cette dernière remarque ouvre naturellement sur la dimension sociale de l'activité de rêver et de ses productions. Tant les données de l'anthropologie que les travaux de plusieurs psychanalystes nous indiquent que le rêve n'est pas seulement solipsiste, qu'outre la valeur d'un message que le sujet s'adresse à lui-même, il a aussi valeur de communication dans les relations interpersonnelles et dans les groupes. *Jean-Paul Valabrega* a évoqué cette dimension :

« On peut se demander si le rêve n'est pas fait – entre autres mais intrinsèquement aussi – pour être raconté²³. »

Nicole Belmont ajoute qu'avec sa mise en récit,

« le rêve [...] trouve alors son usage social. Il devient un objet qui efface la frontière, qu'on suppose trop souvent étanche, entre individuel et collectif²⁴. »

Dans nombre de sociétés humaines, en effet, y compris occidentales comme en Finlande, il est courant que l'on se raconte des rêves au petit déjeuner²⁵. Le rêve est même au centre de l'organisation de certaines sociétés. Chez les Indiens Wayuu (Amérique du Sud), par exemple, certains rêves deviennent exemplaires et anonymes, débouchant sur des mythes ou des rituels ; d'autres acquièrent une fonction chamanistique²⁶... Le cas des Aborigènes australiens est remarquable pour la place centrale que tient le rêve comme mythe de l'origine et organisateur de la vie sociale. Le rêve y est

« reçu tel un message ancestral et incorporé à la suite d'un processus de reconnaissance collective aux corpus mythiques et rituels préexistants, contribuant ainsi à leur transformation [...] il y a un potentiel révélateur/innovateur du rêve²⁷. »

On se rappelle aussi que dans la Grèce antique, les malades se rendaient au sanctuaire d'Épidaure, où le dieu Asclépios inspirait à chacun un rêve qui mentionnait le diagnostic et la thérapeutique de sa maladie. Ces quelques exemples tirés de l'anthropologie nous convaincront facilement, s'il en est encore besoin, de l'importance groupale et sociale du récit des rêves.

Qu'en est-il du point de vue des psychanalystes ? *Jean-Paul Valabrega*²⁸ relativise lui aussi l'opposition entre l'individuel et le collectif dans l'analyse, et nous fait remarquer que Freud (à propos de l'hypnose) a osé la formule d'une « foule à deux²⁹ ».

23. J.-P. Valabrega, « Je vous ai apporté un rêve », *Topique*, n° 77, 2001, p. 7-19.

24. N. Belmont, « Éditorial », *Cahiers de littérature orale, Récits de rêves*, n° 51, 2002, p. 7.

25. *Ibid.*, p. 9.

26. M. Perrin, « Dans nos rêves tout est possible », *Cahiers de littérature...*, *op. cit.*, p. 17-51.

27. S. Poirier, « La mise en œuvre sociale du rêve. Un exemple australien », *Anthropologie et sociétés*, vol. 18, n° 2, 1994, p. 105-119.

28. J.-P. Valabrega (1976), « Le fondement théorique de l'analyse quatrième », dans *La formation du psychanalyste*, Paris, Payot & Rivages, 1994, p. 95.

29. S. Freud (1921), « Psychologie des foules et analyse du moi », dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1987, p. 196.

À la suite des travaux de Bion et de Meltzer, qui ont montré la créativité du travail du rêve, René Kaës s'est attaché de son côté à en explorer les dimensions relationnelle et groupale. Dans son ouvrage *La polyphonie du rêve*³⁰, il propose le concept « d'espace onirique commun et partagé », et la notion de « porte-rêve³¹ ». En résumé, R. Kaës a remarqué que dans certaines situations de groupe, comme dans le groupe familial, ainsi que dans la situation d'analyse, il arrive qu'une personne rêve pour une autre, ou bien pour le groupe ; le rêve d'un individu semble ainsi concerner la problématique d'un autre individu avec qui il est en relation étroite. En termes bioniens, nous pensons qu'alors l'individu qui rêve se trouve sollicité en position maternante pour l'autre ou pour le groupe : là où l'autre ne parvient pas à symboliser une situation de tension, à produire des éléments alpha, le rêveur puise dans sa propre capacité de rêverie, diurne ou nocturne, effectue un travail-alpha-du-rêve, et propose au sujet (ou au groupe) une forme de symbolisation en rêve, que nous pourrions qualifier d'interprétation. N'est-ce pas aussi ce qui arrive dans l'analyse ?

Ghyslain Lévy souligne une relation que Kaës a détaillée³² entre l'espace psychique partagé et la transmission psychique directe, dans la notion de transfert de pensée³³ dont Freud a traité, entre autres, dans « Rêve et occultisme³⁴ ». C'est dans le premier temps – le temps de surinvestissement de la relation qui précède nécessairement celui d'une séparation, d'une perte, d'un deuil possible –, c'est dans ce premier temps d'identification en miroir, donc, qu'opère le transfert de pensée, qu'on appelle parfois *transmission de pensée*³⁵. La transmission psychique directe serait ainsi

« la condition même de figurabilité des présentations (*Darsellungen*) qui n'ont pu être transformées en représentations (*Vorstellungen*), et qui peut s'effectuer à la faveur de l'espace psychique commun partagé ».

Le rêve serait une des voies privilégiées de ce transfert de pensée.

Chez Freud, le processus télépathique consiste « en ce qu'un acte psychique d'une certaine personne suscite le même acte psychique chez une autre personne ». Il mentionne le cas d'une analysante qui peut avoir le sentiment que son fils est entré en résonance avec la séance d'analyse qu'elle vient d'avoir, quand celui-ci lui montre une pièce d'or. Ce que G. Lévy interprète :

« Et c'est une pièce d'or rêvée par la mère, retrouvée au même moment par l'enfant, qui deviendra l'objet psychique commun circulant entre le rêve de la mère et la réalité vécue par l'enfant³⁶. »

Le temps de surinvestissement est pour nous à rapprocher de la régression de l'analyste en séance, notamment lors du récit d'un rêve. L'analysant fait rêver l'analyste, comme le récit d'un conte fait rêver les auditeurs. Il y a alors un moment d'effacement relatif de la différenciation, propice au transfert de penser. On songe aussi aux comptines, aux chansons, à la prosodie que la mère emploie avec le bébé : elle l'enveloppe ainsi dans ses rêveries, ses souvenirs et émotions d'enfance. Cette époque du maternage est un temps de surinvestissement de la relation symbiotique qui est nécessaire à une différenciation ultérieure. Il semble qu'une oscillation entre ces deux états aille par la suite de pair avec un fonctionnement psychique viable. Ce processus se retrouve aussi dans l'analyse : le récit du rêve comme premier temps, son élaboration lors des associations, et parfois l'interprétation comme temps de travail de différenciation.

30. R. Kaës, *La polyphonie du rêve*, Paris, Dunod, 2002.

31. Une présentation et une discussion de ces travaux novateurs ont été publiées dans *Le Coq-Héron*, n° 191, 2007.

32. R. Kaës, *op. cit.*, p. 72 et suiv.

33. Voir l'article d'Annie Topalov sur ce sujet dans le présent numéro.

34. S. Freud (1915-1917), « Rêve et occultisme », dans *Nouvelles conférences sur la psychanalyse*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1971, 2e conférence.

35. G. Lévy, « Le transfert de pensées en séance », *Le Coq-Héron*, *op. cit.*, p. 59.

36. *Ibid.*

Un autre type d'approche où le rêve circule entre l'analysant et l'analyste nous est proposé par *Antonino Ferro*³⁷. Celui-ci reprend le concept de *champ* de W. et M. Baranger, concept issu de la phénoménologie de Merleau-Ponty³⁸.

Avec Ferro, la situation analytique est vue comme

« un champ bipersonnel dans lequel seul le *fantasme inconscient du couple* peut être connu, fantasme qui se structure à partir de l'apport des deux vies mentales et des identifications projectives croisées qui se développent entre analyste et patient³⁹ ».

Pour Ferro, le rêve raconté en séance n'est plus la seule création de l'analysant, il peut être vu comme une création à deux, produit du champ analytique qui s'établit entre les protagonistes. Aux angles de vue habituels que sont l'angle biographique et historique, et l'angle de la fantasmagie du patient, Ferro ajoute la dimension de la relation analytique comme couple : les récits du patient, y compris les rêves, sont systématiquement rapportés, dans l'écoute de l'analyste, à la relation patient-analyste. Ce sont les identifications projectives croisées (Bion) entre analyste et patient qui structurent le champ émotionnel, dans lequel le rêve va puiser, « pêcher » ses images et scénarii ; c'est donc à cette matrice commune que le rêve doit être rapporté⁴⁰. L'analyste doit re-rêver le rêve de l'analysant, dans une écoute « sans mémoire ni désir », et il y introduit à son tour des images suscitées par sa propre rêverie lors de cette écoute. Ce matériel issu d'un échange de pensée va être re-pensé, « alphabétisé » (fonction alpha de Bion) en une trame partagée. Nous sentons comment nous nous rapprochons ici du transfert de penser freudien évoqué plus haut : d'abord un temps d'identifications projectives et de rêveries croisées, temps de surinvestissement de la relation symbiotique, et ensuite un temps d'élaboration en commun qui débouche sur un processus de différenciation. Le rêve est bien, dans cette approche, l'un des matériaux circulants qui permettent de négocier la relation transférentielle dans une oscillation entre symbiose et séparation.

Un exemple clinique aidera à entrevoir la pratique décrite par Ferro. Il évoque le cas d'une adolescente qu'il nomme Carla, phobique de la saleté : elle rêve qu'elle a des poux et doit se faire de fréquents shampoings. Elle associe avec son chien qu'elle débarrasse de ses parasites. Ferro interprète tout d'abord, de manière classique, que Carla voudrait se libérer des angoisses qui restent attachées à sa tête :

« L'effet produit par mes paroles est nul, et même persécutoire. Carla : “Je sens que vous me reprochez de ne pas parler assez, de ne pas faire de mon mieux⁴¹”. »

Ferro propose alors une interprétation qui prend en compte le *champ* : à la séance précédente, il n'avait pas été capable de la nettoyer suffisamment de ses anxiétés, et elle avait eu la lourde tâche de s'autonettoyer. Cette interprétation, au contraire de la première, relance la parole de la patiente qui sort de sa position persécutoire. Le rêve est pensé comme parlant aussi de la relation analytique, et pas seulement de la vie intrapsychique, individuelle du patient. Le sens de l'analyse n'est pas de résoudre les problèmes du patient mais que celui-ci soit « dans les conditions où il pourra affronter et métaboliser les problèmes qui apparaissent⁴² ». Ferro s'attache à intégrer la personne de l'analyste, son fonctionnement mental, le transfert-contre-transfert, la dynamique des séances, dans des formulations où le patient ne se sent pas rejeté ou pris de haut par une position explicative qui l'exclut.

37. A. Ferro, *L'enfant et le psychanalyste*, Toulouse, érès, 2010.

38. M. et W. Baranger, « La situación analítica como campo dinámico », *Rev. Uruguaya Psicoanál.*, t. 4, n° 1, 1961-1962 ; « Le travail mental de l'analyste : de l'écoute à l'interprétation », *Revue française de psychanalyse*, n° 57, 1993, p. 225-238.

39. A. Ferro, *op. cit.*, p. 41, souligné par Ferro.

40. *Ibid.*, p. 135.

41. *Ibid.*, p. 144.

42. A. Ferro, *Psychanalystes en supervision*, Toulouse, érès, 2010, p. 57 et suiv.

L'objectif visé est de permettre au patient de faire l'expérience que les contenus émotionnels de ses identifications projectives sont finalement pensables et élaborables, *alphabétisables*, et donc humanisables dans la relation avec quelqu'un. Il traite bien le rêve comme une production commune du champ analytique.

En guise de conclusion, nous vient une question non dénuée de malice : Freud écrirait-il aujourd'hui, comme en 1932, que :

« les psychanalystes se comportent comme s'ils n'avaient plus rien à dire sur le rêve, comme si la doctrine du rêve était close⁴³ » ?

Résumé

Après Freud, divers auteurs ont tenté de reconsidérer la théorie psychanalytique du rêve. Contrairement au fondateur de la psychanalyse, la plupart de ces auteurs s'accordent sur l'idée que le travail du rêve réalise un apport nouveau au psychisme. Le rêver peut être envisagé comme une fonction métabolique des traumatismes, voire comme une activité créatrice, tant sur le plan individuel que collectif et groupal. Les principaux théoriciens mentionnés ici sont : Freud, Ferenczi, Bion, Meltzer, Garma, Dayan, Kaës et Ferro.

Mots-clés

Rêve, rêver, travail du rêve, travail-alpha-du-rêve, introjection, traumatisme, micro-traumatisme, fonction alpha, porte-rêve, espace onirique commun et partagé, champ bipersonnel, fonction traumatolytique du rêve.

43. S. Freud, « Révision de la doctrine du rêve », *op. cit.*

Salomé et son psychiatre de **Christophe Chaperot** éd. L'Harmattan, 2015

Christophe Chaperot est psychiatre et psychanalyste. Il dirige un service de psychiatrie à Abbeville et il est l'actuel rédacteur en chef de la revue L'évolution psychiatrique. Il a publié de nombreux articles et plusieurs livres, dont Structuralisme, clinique structurale, diagnostic différentiel névrose-psychose (L'Harmattan, 2003), Le rire à l'épreuve de l'inconscient (Hermann, 2010) et Formes de transfert et schizophrénie (Érès, 2014). Christophe Chaperot fait partie de ceux qui défendent l'idée de guérison pour ceux qui se sentent si fortement interdits de vivre.

Ce livre audacieux et poignant nous transmet l'éthique d'un travail thérapeutique dans un service psychiatrique hospitalier, avec une patiente plongée dans le drame d'un vécu psychotique. Le travail du transfert est l'élément clé de ce livre. Pour se sortir du gouffre, Salomé propose d'écrire avec son thérapeute un récit de ce qui lui est arrivé. Christophe Chaperot s'engage et l'accompagne. Ce projet de coécriture est pour lui un « processus de réassociation des éléments éclatés, ceux qui n'ont pas existé primitivement ». Pour Salomé, l'écriture de ce livre est un acte thérapeutique par excellence, une vertu délivrante, nous dit-elle. L'ouvrage se présente comme une écriture-dialogue à deux voix, sous deux angles différents, et qui surtout convergent vers la construction d'un objet commun, celui auquel Salomé n'aura de cesse de penser et d'écrire pour se sortir de son état et intégrer une vie nouvelle. Cette rencontre thérapeutique et sa force transférentielle ne relève pas d'une technique, mais elle met en évidence cette fonction créatrice du transfert qu'Oury a si bien définie comme étant celle qui « rend au transfert ce qui le distingue de la répétition ». Cette trouvaille de coécriture se double d'un véritable travail de transmission pour tous les analystes qui tentent une traversée avec des patients qui ont connu un meurtre d'âme.

(Extraits de commentaires d'Annie Topalov et Thérèse Zampaglione.)